



Dim refile ses **vieux collants**

Le fabricant de sous-vêtements offre **UNE SECONDE VIE À SES PRODUITS**. Ses modèles seront tissés à partir des anciens.

S'ils sont recyclables à 100 %, les collants ne sont pas en revanche issus de matériaux recyclés. C'est le constat fait par Dim qui a décidé de s'engager dans la fabrication d'un collant issu du recyclage, identique en qualité et en style, mais respectueux de l'environnement. Le fabricant de collants a fait pour cela appel à la méthode du « cradle to cradle » (C to C), littéralement « du berceau au berceau », importée en France par la société Integral Vision. Son programme est cofinancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) à hauteur de 50 % (soit 130.000 euros).

Pour réaliser un collant compostable et créer de nouveaux matériaux recyclables à l'infini, tout doit être repensé. En amont, fini les polyamides et les teintures conventionnelles. Priorité à l'utilisation de matières premières plus naturelles. En aval, le processus intègre « la récupération des collants usagés, dans des lieux dédiés, ce qui permet d'impliquer les clients dans le respect de l'environnement », explique Éric Allodi, le fondateur d'Integral Vision. Les fils de couture ainsi récupérés seront donnés aux sous-traitants pour qu'ils confectionnent de nouveaux produits. « L'analyse du potentiel des matériaux en fin de vie et des ressources nécessaires à leur réutilisation est en cours, précise Éric Allodi. Il faut que ce qui n'est pas réutilisé puisse être récupéré pour nourrir nos sols, sur le modèle en vigueur dans la nature. » En effet, la notion de nutriment pour la

nature fait partie de cette démarche du C to C.

Dim s'engage à modifier ses processus de production afin qu'ils soient entièrement respectueux de la nature tout en générant des économies pour l'entreprise. Une vraie stratégie pour la marque qui, pour l'occasion, a nommé un directeur développement durable. « Grâce à cette philosophie, le produit a une seconde vie et ce nouveau modèle de conception génère des bénéfices, tant économiques qu'environnementaux », plaide Éric Allodi.

■ À L'AVANT-GARDE

Pour autant, chiffrer le coût total de cette démarche n'est pas aisé pour l'entreprise. « Une chose est sûre, nous ne vendrons pas les collants C to C deux fois plus cher que les classiques », assure François Lecointe, chef du projet de collants recyclables de la marque. La paire revient à 8 euros.

Dans l'industrie, la démarche de Dim fait figure d'avant-garde. Cette démarche du C to C gagne peu à peu du terrain et deux cents produits sont certifiés C to C dans le monde. Prochaine étape : la création de communautés d'industriels coopérant grâce au « cradle to cradle ». Aux Pays-Bas, la ville de Velno (92.000 habitants) a adopté cette méthode fondée sur la notion d'empreinte positive. D'ici à 2012, le zéro déchet serait atteint. Un modèle de business vert qui dépasse la notion de réparation de l'environnement en proposant de créer une économie positive face au défi climatique. **MARIE GUINE**